

## Avis aux résidents

Le dossier d'inscription à l'examen final du Diplôme de Spécialité Médicale est composé de :

- Demande d'inscription à l'examen (manuscrite)
- Extrait d'acte de naissance (Originale) en Arabe et en Français.
- Photocopie certifiée conforme de la CIN (**les Etranger**: de la carte de séjours et du passeport).
- Photocopie certifiée conforme du diplôme de doctorat en Médecine
- Photocopie certifiée conforme du Baccalauréat précisant le parcours des études médicales.
- Titre et travaux en 8 exemplaires
- 1<sup>ère</sup> Note de prise de service (CHU) (**les Etranger** + Autorisation d'inscription de l'AMCI)
- Curriculum Vitae (C.V)